Recours sur le fondement de l'article L.18 IV du code électoral (procédure contentieuse suite à la soumission d'un RAPO)

Je, soussigné(e) :

- *NOM DE FAMILLE (en lettres majuscules) :* .....

- *NOM D'USAGE :* .....

- *Prénoms :* .....

- *Date de naissance :* .....

- *Lieu de naissance :* .....

- *Adresse du domicile (en lettres majuscules):* .....

Conteste la décision de l'ambassadeur/du chef de poste consulaire du …… ;……20….. me concernant,

Demande, sur le fondement de l'article L. 18 IV du code électoral, applicable aux listes électorales consulaires en vertu de l'article 8 IV de la loi organique du 31 janvier 1976 relative aux listes électorales consulaires et au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République :

- mon inscription sur la liste électorale consulaire de :

Au motif que :
(Détail des arguments de la partie requérante au soutien de sa demande).

Fait à .....

le .....

Signature obligatoire du requérant (de la requérante)

Destinataire :

Tribunal d'Instance de Paris
Parvis du Tribunal de Paris
75017 Paris, France
Courriel : election.ti-paris@justice.fr

A JOINDRE A CE FORMULAIRE:

- Copie de la pièce d'identité du requérant (de la requérante)

- Avis de refus d'inscription ou de radiation (*en cas de demande d'inscription*)

- Recours administratif préalable obligatoire (RAPO) formé suite à la décision de refus d'inscription ou de radiation

- Preuve de l'envoi du RAPO à la commission de contrôle

- Décision de la commission de contrôle (si la commission de contrôle a répondu suite à la soumission du RAPO)
- Justificatif de l'inscription au Registre des Français établis hors de France, le cas échéant, preuve de la résidence dans la circonscription consulaire